



**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale  
tenue le jeudi 8 novembre 2007, à 11 h 45 au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack**

---

**Se sont présentées et présentés à l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> novembre 2007**

Richard Baillargeon, école des arts visuels	Esther Déom, relations industrielles	Jacques Lapointe, biochimie et microbiologie
Célyne H. Bastien, école de psychologie	Louis-Jacques Dorais, anthropologie	Michel Lefrançois, sciences animales
Claude Bazin, génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	Danny Dubé, informatique et génie logiciel	Gilles Leroux phytologie
Ronald Beaubrun, informatique et génie logiciel	Michel A. Duguay, génie électrique et génie informatique	Jacques Mercier, relations industrielles
Alain-Yvan Bélanger, réadaption	Andrew Freeman, réadaptation	François Meyer, médecine sociale et préventive
Donald Béliveau, marketing	Laimonis Gailis, médecine	Madeleine Pastinelli, sociologie
François Belzile, phytologie	Udaya S. Ganguly, génie électrique et génie informatique	Marc J. Richard, génie mécanique
Najat Bhiry, géographie	Janel Gauthier, école de psychologie	Jacques Rivet, information et communication
Pier-Luc Bilodeau, relations industrielles	Nadia Ghazzali, mathématiques et statistique	Denis Roy, physique, génie physique et optique
Louise Brisson, biochimie et microbiologie	Luc Giasson, faculté de médecine dentaire	Aurèle Saint-Yves, école de psychologie
Minh Duc Bui, informatique et génie logiciel	Antony Gould, relations industrielles	Martin Simoneau, médecine sociale et préventive
Alexandre Bureau, médecine sociale et préventive	Nancy Haskell, marketing	Myreille St-Onge, école de service social
Jean-Pierre Carmichael, mathématiques et statistique	Lucie Héon, fondements et pratiques en éducation	Normand Teasdale, médecine sociale et préventive
Fatiha Chandad, faculté de médecine dentaire	Jean Jobin, médecine	Roger Thériault, sols et génie agroalimentaire
Anne Chartier, systèmes d'information organisationnels	Florent Joerin, école sup. d'amén. du terr. et du dév. régional	Jacques J. Tremblay, obstétrique et gynécologie
Suzanne-G. Chartrand, études sur l'enseignement et l'apprentissage	Vincent Joseph, pédiatrie	Huguette Trugeon O'Brien, sc. des aliments et nutrition
Jean Collin, phytologie	Robert Lagacé, sols et génie agroalimentaire	Chantal Viens, faculté des sc. infirmières
Daniel Coulombe, sciences comptables	Bernard Lamond, opérations et systèmes de décision	Robert Viger, obstétrique et gynécologie

**Comité exécutif du SPUL**

Marcel R. Boulay, trésorier  
John G. Kingma, président  
Yves Lacouture, secrétaire  
Louise Mathieu, vice-présidente  
Christian Vadeboncoeur, vice-président

**S'est excusée :**

Louise Beaulac-Baillargeon, vice-présidente

**Président de l'assemblée**

André Castonguay

**Étaient présentes et présents à l'Assemblée générale du 8 novembre 2007**

François Anctil, génie civil	Michel A. Duguay, génie électrique et génie informatique	Michel Lefrançois, sc. animales
Patrick Baker, histoire	Robert Faguy, littératures	Frej Mighri, génie mécanique
Claude Bazin, génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	Andrew Freeman, réadaptation	Sylvain Moineau, biochimie et microbiologie
Ronald Beaubrun, informatique et génie logiciel	Michel Frenette, biochimie et microbiologie	Martin Pâquet, histoire
Marie-André Beaudet, littératures	Laimonis Gailis, médecine	Valérie Peters, faculté de musique
Alain-Yvan Bélanger, réadaptation	Udaya S. Ganguly, génie électrique et génie informatique	Chantal Pouliot, études sur l'enseignement et l'apprentissage
Guy Bonneau, faculté de théologie et de sc. religieuses	Christian Genest, mathématiques et statistique	Ysabel Provencher, école de service social
Helena Boubliil-Ekimova, études sur l'enseign. et pratiques en éducation	Luc Giasson, faculté de médecine dentaire	Marc J. Richard, génie mécanique
Louise Brisson, biochimie et microbiologie	Simon Grondin, école de psychologie	Benny Rigaux-Bricmont, marketing
Minh Duc Bui, informatique et génie logiciel	Marc Hébert, O.R.L.O.	Jean Robitaille, économie agro. et sc. de la consommation
Michel Caillier, sols et génie agroalimentaire	Maria-Cornelia Iliuta, génie chimique	Denis Roy, physique, génie physique et optique
Laurence Capus, informatique et génie logiciel	Denis R. Joannis, médecine sociale et préventive	Aurèle Saint-Yves, école de psychologie
Jean-Pierre Carmichael, mathématiques et statistique	Florent Joerin, école sup. d'amén. du terr. et du dév. régional	Martin Simoneau, médecine sociale et préventive
Monique Carrière, réadaptation	Serge Kaliaguine, génie chimique	Myreille St-Onge, école de service social
Fatiha Chandad, faculté de médecine dentaire	Christiane Kègle, littératures	Robert Tanguay, médecine
Philippe Corbeil, médecine sociale et préventive	Marie J. Lachance, économie agro. et sc. de la consommation	André Théberge, école des arts visuels
Manon Couture, biochimie et microbiologie	Roch Laflamme, relations industrielles	Roger Thérioux, sols et génie agroalimentaire

Esther Déom, relations industrielles	Claire Lapointe, fondements et pratiques en éducation	Jacques J. Tremblay, obstétrique et gynécologie
Marc Desgagné, faculté de pharmacie	Gisèle Lapointe sc. des aliments et nutrition	Louis Trudel, réadaptation
Stephan Desrochers, école de psychologie	Alain Lavigne, information et communication	
Danny Dubé, informatique et génie logiciel	Yvan R. Leanza, école de psychologie	

#### **Comité exécutif du SPUL**

Louise Beaulac-Baillargeon, vice-présidente  
 Marcel R. Boulay, trésorier  
 John G. Kingma, président  
 Yves Lacouture, secrétaire  
 Louise Mathieu, vice-présidente  
 Christian Vadeboncoeur, vice-président

#### **Président de l'assemblée**

André Castonguay

### **0. Élection d'une présidente ou d'un président et d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée)**

Le président a été élu lors de la rencontre du jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2007.

Le président de l'assemblée, André Castonguay, procède à l'appel de candidatures au poste de présidente ou président suppléant des séances de l'Assemblée générale.

#### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Marcel Aubert (faculté de théologie et de sc. religieuses) comme président suppléant des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2008-2009.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres à voter.

**Marcel Aubert est élu à l'unanimité**

### **1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

Le président de l'assemblée, André Castonguay, constate le quorum à 12 h 10 et ouvre l'assemblée.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

### **Proposition Lacouture – Rigaux-Bricmont**

*Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour.*

Le président de l'assemblée invite les membres présents à amender l'ordre du jour, s'ils le souhaitent.

Un point est ajouté en Divers :

#### **14.1 Convocation de l'Assemblée générale**

**Adoptée à l'unanimité**

## 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2006

### **Proposition Déom - Robitaille**

*Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du jeudi 2 novembre 2006.*

Le président de l'assemblée soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée.

Une correction mineure est apportée à la page 3 au point 6.

**Adoptée à l'unanimité**

## 4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2006

Le président du SPUL indique les suites qui ont été données au procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 novembre 2006.

Le SPUL a signé avec ses employées une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans.

Le Comité de préparation à la négociation de la convention collective (CPNCC) a finalisé ses travaux et le projet de convention collective 2007-20XX a été adopté par le Conseil syndical lors d'une réunion spéciale tenue le vendredi 16 mars 2007.

Les autres suites à donner reviennent à l'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui.

## 5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 14 mai 2007

### Proposition Desgagné - Tremblay

*Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du lundi 14 mai 2007.*

Le président de l'assemblée soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée.

Aucune demande de modification n'est annoncée.

**Adoptée à l'unanimité**

## 6. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 14 mai 2007

Le président du SPUL indique qu'il n'y a qu'un seul suivi au procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2007.

À l'occasion de cette réunion, l'Assemblée générale s'est prononcée sur une proposition de prolonger la convention collective 2004-2007 pour un an. Faute de quorum, un référendum a été tenu et les membres du SPUL ont voté majoritairement en faveur de la prolongation d'un an de notre convention collective. L'échéance de la convention collective actuelle est donc le 31 mai 2008.

Il n'y a pas d'autre suite à ce procès-verbal.

## 7. Rapport annuel du Comité exécutif : Réception et approbation

### Le Comité exécutif propose :

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2006-2007.*

Le président du SPUL souligne certains points du rapport, notamment :

- La prolongation de notre convention collective pour une durée d'un an;
- Le litige sur la divulgation des informations relatives à l'année d'étude et de recherche;
- Le dossier de la propriété intellectuelle pour lequel il n'y a toujours pas d'entente avec l'Employeur;
- Le projet d'épicerie-école sur lequel doit se prononcer bientôt la nouvelle direction de l'Université;
- Le résumé des activités de l'ensemble des comités du SPUL.

En terminant, le président du SPUL remercie les adjointes administratives du SPUL et l'ensemble des professeures et professeurs impliqués dans les différentes instances du SPUL.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8. Perspectives pour l'année 2007-2008 – Information

Le président du SPUL souligne certains éléments de perspective pour l'année qui vient, notamment :

Le renouvellement de notre convention collective demeure la principale priorité pour la prochaine année. Le projet de convention collective 2007-20XX a été adopté lors du Conseil syndical spécial du 30 mars 2007. À la suite de la prolongation de la convention collective 2004-2007, pour une durée d'un an, quelques modifications ont été apportées au projet. Celles-ci seront soumises, pour approbation, au Conseil syndical qui aura lieu le vendredi 16 novembre 2007.

L'administration du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval est une autre priorité qui nécessite l'implication constante de plusieurs membres du SPUL.

Le Comité exécutif est préoccupé par l'augmentation accélérée des coûts d'assurance santé. Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives se penchera, au cours de la prochaine année, sur cette question et tentera de trouver des moyens afin de ralentir les augmentations.

Par ailleurs, l'arrimage de notre convention collective avec des lois sur le programme d'accès à l'égalité demeure une préoccupation majeure.

La visibilité des professeurs et professeures ainsi que la promotion de leur rôle dans le bon fonctionnement de l'Université est une autre préoccupation du SPUL. Par divers moyens comme le *SPULTIN*, le *SPUL-lien* et le site Internet, le SPUL continuera à communiquer les informations pertinentes à ses membres et à la communauté universitaire.

Finalement, une autre priorité du Comité exécutif demeure l'implication des membres dans les divers comités de notre Syndicat. Le bon fonctionnement du SPUL nécessite la participation active de nos membres. Le Comité exécutif continuera à promouvoir cette participation.

Le président du SPUL rappelle que nous devons nous féliciter de la participation de nos membres à l'ensemble des comités du SPUL.

Il n'y a pas de question ni de commentaire.

## 9. États financiers – Réception et approbation

### Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL

**Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.*

**Adoptée à l'unanimité**

## États financiers du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2006 au 31 mai 2007 : Réception et approbation

### **Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers 2006-2007 du SPUL.*

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers pour l'année 2006-2007.

D'abord, comme l'indique l'état des résultats, il faut noter un excédent accumulé au fonds de fonctionnement de l'ordre de 900 000 \$. Par ailleurs, le fonds de réserve est pleinement provisionné et est supérieur au montant minimum prévu dans nos statuts, c'est-à-dire 4 % de la masse salariale. Finalement, il faut noter un surplus accumulé de l'ordre de 245 000 \$ au fonds des prévoyances collectives. Cette somme servira à absorber une partie des hausses prévues des primes d'assurance collective.

Le trésorier présente ensuite le bilan. Il faut noter que le SPUL a constitué deux réserves spéciales. La première vise à faire face à une obligation contractuelle envers nos employées. En vertu de leur convention collective, les adjointes administratives du SPUL pourraient se prévaloir d'une retraite anticipée. La première réserve est constituée pour répondre à cette obligation.

La deuxième réserve est un fonds constitué afin d'assurer la responsabilité des dirigeantes et dirigeants syndicaux. Cette réserve a été constituée à même les surplus accumulés au fonds de fonctionnement.

Un membre de l'Assemblée s'interroge sur les montants versés en loyer. Le trésorier indique que les sommes payées en loyer sont comparables aux loyers commerciaux similaires de l'arrondissement Sainte-Foy. De plus, il y a quelques années, un comité avait été mandaté pour faire une étude sur l'opportunité de construire une maison du SPUL. Les membres du comité avaient conclu qu'une telle initiative aurait nécessité un investissement majeur en plus de générer des dépenses récurrentes sensiblement du même ordre que la location des locaux auprès de l'Université.

**Adoptée à l'unanimité**

## **10. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2007-2008 – Réception**

### **Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive les prévisions budgétaires du SPUL pour 2007-2008.*

Le trésorier présente deux faits saillants des prévisions budgétaires 2007-2008 :

- D'abord, la provision pour l'assurance responsabilité des dirigeantes et dirigeants syndicaux, qui a été faite l'an dernier, était unique et ne sera pas répétée.

- Il faut aussi noter la proposition de baisse de la cotisation syndicale qui entraînera, si elle est adoptée, une baisse de nos revenus au cours de l'année qui vient.

**Adoptée à l'unanimité**

## **11. Réduction de la cotisation syndicale - Adoption**

### **Le Conseil syndical et le Comité exécutif proposent :**

*Que la cotisation syndicale soit réduite de 1 % à 0,1 % du traitement pour une durée de six mois, soit du 3 décembre 2007 au 25 mai 2008.*

Le trésorier du SPUL indique que c'est la présence de surplus accumulés au fonds de fonctionnement qui permet de réduire la cotisation syndicale pour une période de six mois. Il faut ajouter qu'il est remarquable de gérer un syndicat comme le SPUL avec des cotisations fixées à 1 % de la masse salariale. En comparaison, d'autres syndicats de professeures et professeurs d'université au Québec ont une cotisation syndicale de 2,5 %. De plus, pour certains syndicats de professeures et professeurs de l'Université Laval, la cotisation syndicale atteint 4,5 % du salaire. Cette performance remarquable s'explique par l'implication des membres du SPUL, qui permet de réduire les coûts de gestion et de ne faire appel aux services de professionnelles ou professionnels (e.g. avocats, actuaires) que selon les besoins.

Il faut noter que la baisse de notre cotisation syndicale à 0,1 % pour une période de six mois entraînera l'utilisation d'un peu plus de 400 000 \$ de nos surplus accumulés.

À la fin de la période de six mois, les surplus accumulés demeureront de l'ordre de 600 000 \$.

Un membre de l'assemblée invite le Syndicat à considérer l'utilisation des surplus accumulés pour la création de bourses destinées aux étudiantes et étudiants.

Le président du SPUL souligne que le SPUL contribue déjà à plusieurs bourses destinées à des étudiantes et étudiants.

Par ailleurs, le secrétaire rappelle que les cotisations syndicales sont déductibles d'impôt et que le SPUL peut difficilement utiliser ses revenus à des fins qui ne sont pas liées directement à sa première mission.

Un membre s'interroge à savoir si les sommes accumulées au fonds de réserve seraient suffisantes en cas de grève.

Le trésorier indique que les sommes accumulées au fonds de réserve et les droits acquis par le SPUL à la caisse de défense de l'ACPPU représentent environ six millions de dollars. Ces provisions semblent suffisantes pour faire face à un long conflit de travail.

Un membre s'interroge sur l'économie réelle par professeure et professeur que représente la réduction de la cotisation syndicale pour une période de six mois.



Le trésorier indique qu'en moyenne l'économie sera de l'ordre de 400 \$ par professeure ou professeur.

**Adoptée à la majorité**

**12. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL  
(3 postes de membres – vote à main levée)**

Conformément à nos Statuts et au Guide de procédure des assemblées délibérantes, les élections sont effectuées poste par poste.

Premier poste.

Le président procède à l'appel de candidatures.

**Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres à voter.

**Denise Ouellet est élue à l'unanimité**

Deuxième poste.

Le président procède à l'appel de candidatures.

**Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Louise Brisson (biochimie et microbiologie) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres à voter.

**Louise Brisson est élue à l'unanimité**

Troisième poste.

Le président procède à l'appel de candidatures.

### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Diane Bédard (école d'actuariat) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres à voter.

**Diane Bédard est élue à la majorité**

### **13. Information du président et questions des membres**

Il y a un seul point d'information :

Le SPUL tiendra un « 5 à 7 » le jeudi 6 décembre prochain pour souligner la fête de notre Université dans la salle d'Exposition du pavillon Alphonse-Desjardins. Les membres du SPUL recevront l'invitation et les détails sous peu.

Un membre s'interroge sur l'opportunité de modifier la date des élections des représentantes et représentants des sections syndicales indiquées dans les Statuts. Ceci afin de s'assurer que les élections aient lieu avant que les charges de travail soient étudiées par les assemblées d'unité.

Le Comité exécutif prend note de la suggestion et en étudiera la faisabilité.

Un membre désire savoir si L'Employeur respecte le plancher d'emploi.

Au dernier décompte, l'Employeur respectait le plancher d'emploi.

Un membre aimerait connaître la source de la hausse des primes de nos assurances collectives.

Des membres du Comité exécutif indiquent que la hausse est d'abord attribuable à la hausse des coûts des médicaments.

Finalement, un membre souligne qu'il y a plusieurs difficultés liées au développement des cours à distance et il invite le Comité exécutif à prendre en compte les doléances des professeures et professeurs en cette matière.

Le Comité exécutif a pris note des remarques.

### **14. Divers**

#### **14.1 Convocation de l'Assemblée générale**

Le secrétaire indique qu'à l'avenir, les convocations des Assemblées générales se feront par courrier électronique. Cette mesure permettra des économies substantielles de frais de photocopies et de fournitures de bureau. Toutefois, la convocation et les documents afférents seront transmis sur support papier aux membres qui auront confirmé leur présence à l'Assemblée.

### **Proposition Saint-Yves - Duguay**

*Que l'Assemblée générale félicite toutes les professeures et tous les professeurs impliqués au SPUL pour l'excellence de leur travail.*

Un membre qui se présente comme une jeune professeure désire souligner l'excellence des conseils et des services qu'elle a reçus du SPUL.

**Adoptée à l'unanimité**

### **15. Levée de l'assemblée**

#### **Sur proposition de Rigaux-Bricmont - Robitaille**

La séance est levée à 13 heures.

---

Yves Lacouture,  
secrétaire du SPUL

---

Lu et approuvé par :  
André Castonguay, président  
Le 7 octobre 2008